

François Fillon
Force Républicaine
241 boulevard Saint-Germain
75007 Paris

Paris, le 26 octobre 2016

Objet : Votre programme pour les personnes handicapées

Cher M. François Fillon,

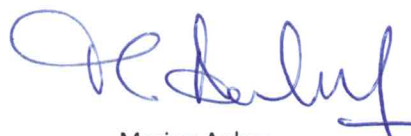
Notre association TouPI (Tous pour l'Inclusion) est une association de défense des droits des personnes porteuses d'un handicap cognitif ou mental, et de leurs familles.

Environ 400.000 enfants en France sont porteurs d'un handicap : 280.000 fréquentent un établissement ordinaire, 107.000 fréquentent un établissement spécialisé et 13.000 sont sans solution à la maison. Leurs parents représentent donc 800.000 électeurs, auxquels il faut ajouter environ 3 millions d'adultes handicapés. Souvent, ce sont des personnes pour lesquelles la vie tourne autour du handicap, non pas à cause du handicap lui-même mais à cause de tous les obstacles que la société met sur leur route. Ils sont donc fortement en attente des propositions des candidats à l'élection présidentielle sur le sujet du handicap.

Nous avons lu avec attention votre projet et nous avons trouvé quelques propositions concernant les personnes handicapées dans la partie « famille et solidarité », notamment : former les aidants, développer l'offre de répit, former les AVS, améliorer le fonctionnement des MDPH, assurer l'accessibilité, imposer les recommandations de la HAS concernant l'autisme aux CMP et CRA. Il nous semble cependant dommage que la partie « éducation » de votre programme ne mentionne pas une seule fois les élèves handicapés, mise à part votre proposition de rétablir la note de vie scolaire pour les collégiens, note qui inclurait entre autre « l'attention portée aux élèves handicapés ».

En vue du débat du 3 novembre qui abordera le thème de l'éducation, nous souhaiterions donc en savoir plus sur vos propositions concernant l'éducation des enfants handicapés. Vous trouverez ci-joint notre état des lieux sur la scolarisation des élèves handicapés et nos constats sur les problèmes actuels : manque d'AVS, manque de places en ULIS, insuffisance de la scolarisation dans les établissements spécialisés, manque d'offre d'accompagnement, difficultés avec les MDPH (Maisons Départementales des Personnes Handicapées), freins à l'accès à l'enseignement supérieur et à l'emploi. Nous y évoquons aussi l'injuste fiscalisation de la Prestation de Compensation du Handicap et le restes-à-charge importants supportés par les personnes handicapées et leurs familles. Nous attendons des mesures de justice sociale. Nous souhaiterions donc savoir ce que vous inspirent nos constats.

Nous nous tenons à votre disposition pour vous rencontrer si vous le souhaitez et vous prions d'agréer, cher Monsieur, nos salutations les meilleures.



Marion Aubry
Vice-Présidente de TouPI